



CONTRAT DE VENTE DE FORFAIT TOURISME Camping-Car Club des Vadrouilleurs

20, Quai Mavia, 70 100 GRAY Tél. : +33 676 707 334

Association à but non lucratif, régie par la loi de 1901

BULLETIN D'INSCRIPTION RASSEMBLEMENT



Nom du rassemblement:

SORTIE pré-AG

Emis le : 12/07/2024

du **02 octobre 2024** au **04 octobre 2024**

Nb Camping-cars Mini - Maxi 15

Organisateurs : **André LAVEN** @ dede.laven@outlook.fr
9 rue de l'Ecole - 67420 RANRUPT

06 58 45 69 66

Bulletin à retourner IMPERATIVEMENT à l'organisateur accompagné du/des règlement(s) avant le :

20/09/2024

Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : _____

Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : _____

Nb de personnes _____ dont _____ adultes et _____ enfants de moins de 12 ans

Adresse : _____ Code Postal : _____ Ville : _____

Tél : _____ E-mail : _____

N° d'adhérent : _____ N° d'immatriculation CC : _____ Longueur CC : _____ Poids : _____

Je pense arriver le _____ vers _____ heures Remorque : Non Oui Longueur : _____

>>> ARRIVER LES VIDES ET LES PLEINS FAITS <<<

<i>Le rassemblement est établi conformément aux réglementations liées à l'immatriculation Voyages de la FFACCC et au nouveau Code du Tourisme</i>	Mon choix :	Nb pers	
Emplacements CC pour 2 personnes (voir fiche descriptive)			Le stationnement sur l'aire sera à payer directement sur place
Je participe à :	Entourer le choix		
- Visite guidée du Fort de Mutzig	OUI	NON	Les visites sont à régler sur place
- Visite du mémorial	OUI	NON	Les visites sont à régler sur place
- Visite de l'atelier Art de la Table EHRET	OUI	NON	
- Visite des Confitures du Climont	OUI	NON	
Participation aux frais du club et pot d'accueil >> compris dans le contrat de vente de l'AG			Aucun règlement à effectuer aux Vadrouilleurs

Ne sont pas inclus : les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnées dans le programme, les assurances "annulation et rapatriement", etc...

Conditions particulières de règlement du Camping-Car Club des Vadrouilleurs

Je soussigné..... agissant pour moi-même et/ou pour le compte des personnes que j'inscris et n'ignore pas que ce voyage peut être cédé à un autre adhérent FFACCC moyennant un préavis de 30 jours et sous réserve du paiement de frais.

Ma signature ci-dessous implique l'acceptation :

- Des conditions générales et particulières des conditions de vente indiquées dans la revue de la FFACCC « Vadrouille » dont j'ai pris connaissance en particulier en cas d'annulation sans remplaçant trouvé par mes soins, je serai pénalisé comme suit : Plus de 30 jours avant le départ 10€, de 30 à 21 jours 10% du prix du séjour, de 20 à 8 jours 50% du prix, de 7 à 2 jours 75% du prix, moins de 2 jours 100% du prix.
- Du programme défini pour cette sortie, ainsi que tout changement de ce programme à l'initiative de l'organisateur.
- L'adhésion au club organisateur en tant que membre de droit du fait que j'adhère à un autre club de la FFACCC.
- Tous les participants à cette sortie évoluent sous couvert de leur assurance personnelle pour les dommages non couverts par l'assurance responsabilité civile de l'association.

Le voyage sera maintenu quelque soit le nombre de participants.

Intolérances alimentaires :

Monsieur : NON OUI Lesquelles :

Madame : NON OUI Lesquelles :

Le

A

Signature de l'adhérent :

Double à retourner au participant

Le

A

Signature du club :

Nom et prénom du signataire